

La nouvelle loi sur la nationalité luxembourgeoise



Structure de la présentation

- 1. Droit du sol
- 2. Nouvelles procédures d'acquisition resp. de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise
- 3. Documents à joindre au dossier d'acquisition



Sources d'information

- 1) www.guichet.lu/nationalite
- 2) Site internet du Ministère de la Justice:

http://mj.public.lu/nationalite

3) Infoline «nationalité»: tél.: 8002 1000

4) Service de l'indigénat : tél.: 247 84547



Droit du sol – Principales nouveautés

1. Deuxième génération:

Art. 4. Est Luxembourgeois le mineur <u>né au Grand-Duché de Luxembourg,</u> dont <u>un des parents ou **adoptants** non-luxembourgeois y est également <u>né.</u></u>

2. Première génération:

- Art. 6. Celui qui est <u>né au Grand-Duché de Luxembourg</u> obtient, au moment de sa <u>majorité</u>, la nationalité luxembourgeoise, à condition :
- 1° qu'il ait eu une résidence habituelle et un séjour régulier au Grand-Duché de Luxembourg pendant au <u>moins cinq années consécutives et précédant</u> <u>immédiatement la majorité</u>; et
- 2° qu'un de ses parents ou adoptants non-luxembourgeois ait eu une résidence habituelle et un séjour régulier au Grand-Duché de Luxembourg pendant au moins douze mois consécutifs et précédant immédiatement la naissance.



Droit du sol première génération

Art. 85.

Celui qui est <u>né au Grand-Duché de Luxembourg</u> avant le 1_"juillet 2013, obtient, <u>au moment de sa majorité</u>, la nationalité luxembourgeoise, à condition qu'il ait eu une résidence habituelle et un séjour régulier au Grand-Duché de Luxembourg pendant au <u>moins cinq</u> années consécutives et précédant immédiatement la majorité.

→ Courrier envoyé aux personnes concernées

1^{er} juillet 2013 = entrée en vigueur loi RNPP

Art. 7

- Art. 7. (1) La naissance au Grand-Duché de Luxembourg avant le 19 avril 1939 établit la nationalité luxembourgeoise.
- (2) Chaque année le 1er janvier, la date visée au paragraphe qui précède est incrémentée d'une année.

-> Rappel loi du 23 octobre 2008:

Art. 3. La naissance au Grand-Duché avant le premier janvier mil neuf cent vingt établit la qualité de Luxembourgeois d'origine.



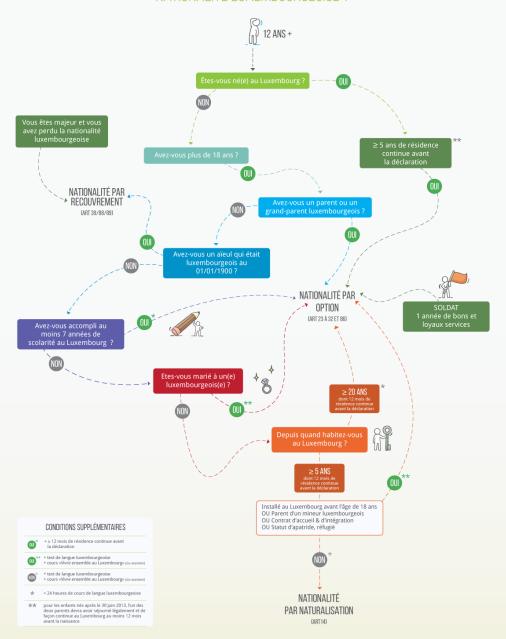
Procédures

- 1. Option
- 2. Naturalisation
- 3. Recouvrement
- 4. Renonciation

Remarques préliminaires

- Candidat conserve le nom et les prénoms qu'il porte dans son pays d'origine
- Procédure gratuite
 - -> documents à produire dispensés des droits d'enregistrement et de timbre
- Documents sont à traduire en langue luxembourgeoise, française ou allemande (le cas échéant)

POUVEZ-VOUS DEMANDER LA NATIONALITÉ LUXEMBOURGEOISE ?





Option

Remarques préliminaires

- Option -> Procédure simplifiée et accélérée
- Candidat obtient nationalité <u>4 mois après réception du dossier au</u>
 Ministère sauf annulation

Option

- Annulation possible endéans 4 mois au cas oú:
- -l' officier de l'état civil a acté la déclaration en <u>violation des conditions</u> <u>légales</u>
- -Personne obtenu nationalité par de fausses affirmations

L'option est ouverte:

- au majeur lorsque son <u>parent</u>, adoptant ou <u>grand-parent</u> est ou a été <u>Luxembourgeois</u> (cas n°1);
- au parent d'un mineur luxembourgeois (cas n°2);
- en cas de <u>mariage</u> avec un(e) Luxembourgeois(e) (cas n°3);
- à partir de 12 ans, à <u>l'enfant né au Luxembourg</u> (cas n°4);
- au majeur ayant accompli au moins 7 ans de scolarité au Luxembourg (cas n°5);
- au majeur en séjour régulier au Luxembourg depuis au moins <u>20 ans</u> (cas n°6);
- au majeur ayant accompli les engagements résultant du <u>contrat d'accueil et</u> d'intégration (cas n°7) ;
- au majeur installé au Luxembourg <u>avant l'âge de 18 ans (cas n°8)</u>;
- au majeur bénéficiant du statut d'<u>apatride</u>, de <u>réfugié</u> ou de celui conféré par la protection subsidiaire (cas n°9);
- au <u>soldat volontaire</u> (cas n°10).

Pièces à produire communes pour toutes les procédures d'options

- 1. Autorisation préalable remplie par le candidat pour permettre à l'officier de l'état civil de demander le bulletin n°2 du casier
- 2. copie intégrale de l'acte de naissance et de celui des enfants mineurs
- 3. copie du passeport en cours de validité et de celui des enfants mineurs
- 4. notice biographique, rédigée par le candidat ou son représentant légal (formulaire sur guichet.lu/nationalite)
- 5. extrait du casier judiciaire étranger des pays dans lesquels le candidat a séjourné à partir de 18 ans pendant les 15 années précédant immédiatement la souscription de l'acte
- 6. le cas échéant, l'autorisation du juge des tutelles pour introduire une procédure d'option ;
- 7. le cas échéant, la décision du ministre portant dispense de remettre l'un ou l'autre des documents requis

Options Autres pièces à produire

Cas n°1: parent, adoptant ou grand-parent luxembourgeois:

- copie intégrale de l'acte de naissance du parent, du grand-parent ou de l'adoptant
- certificat de nationalité luxembourgeoise relatif au parent/grand-parent ou adoptant

Cas n°2: le parent d'un mineur luxembourgeois

- + 5 années résidence dont dernière continue
- certificat de nationalité luxembourgeoise relatif à l'enfant mineur
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- certificat « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » (ou examen)

Cas n°3: en cas de mariage avec un Luxembourgeois

- copie intégrale de l'acte de mariage ;
- certificat de nationalité luxembourgeoise au nom du conjoint ;
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise ;
- certificat « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » (ou examen)
- le cas échéant, un certificat attestant l'exercice par le conjoint à l'étranger d'une fonction conférée par une autorité publique luxembourgeoise ou une organisation internationale

Options Autres pièces à produire

Cas n°4: à partir de 12 ans, l'enfant né au Luxembourg

+ 5 dernières années consécutives avant déclaration

Attention: Candidat peut aussi être majeur!

Cas n°5: 7 ans de scolarité au Luxembourg

- + 12 mois résidence consécutifs avant déclaration
- -bulletins scolaires ou autres certificats

Cas n°6 : séjour régulier au Luxembourg au moins 20 ans + dernière année continue

-certificat attestant participation au cours de langue luxembourgeoise de 24 heures

Cas n°7: le majeur ayant accompli contrat OLAI

- + 5 années résidence dont dernière continue
- certificat attestant l'accomplissement des engagements contrat OLAI (terminé intégralement)
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)

Options Autres pièces à produire

Cas n°8 : le majeur installé au Luxembourg avant l'âge de 18 ans

- + 5 années résidence dont dernière continue
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)

Cas n°9: le majeur bénéficiant du statut d'apatride, de réfugié ou de protection subsidiaire

- + 5 années résidence dont dernière continue
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)

Cas n°10 : le soldat volontaire :

- certificat attestant l'accompl. en qualité de soldat volontaire service pendant une année

Condition d'honorabilité :

Refus en cas de <u>« ... condamnation à une peine criminelle ou à</u> <u>l'emprisonnement ferme d'une durée de douze mois ou plus ou à</u> <u>l'emprisonnement avec sursis d'une durée de vingt-quatre mois ou plus... »</u>

→ Casier bulletin N°2 à demander auprès du parquet après avoir fait signer candidat accord préalable

Formulaire mis en ligne sur guichet.lu/ nationalite

AUTORISATION DE DEMANDER LE BULLETIN N°2 DU CASIER JUDICIAIRE

dans le cadre d'une demande de naturalisation ou d'une déclaration d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat[®] Reader[®]. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows[®], Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de <u>Adobe Systèmes (ncorporated.</u>

1. Détails de l'autorisation

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Je soussigné(e)	
Nom*:	
	(indiquez toutes les composantes de votre nom)
Prénom(s)*:	
	(indiquez tous vos prénoms)
Date de naissance* :	Lieu*: Pays*:
Adresse*:	
Localité*:	Code postal*: Pays*:
2. Signature	Les champs marqués d'un * sont obligatoires
Parquet général la d	des données fournies et autorise par la présente l'officer de l'état civil à réclamer auprès du élivrance du bulletin n°2 de mon casier judiciaire en vue de la souscription de l'acte uralisation ou de la déclaration d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.
Faità*:	Le*:
Signature*:	

3. Envoi

Le présent formulaire dûment daté et signé est à remettre à l'administration communale compétente ensemble avec toutes les pièces exigées en vue de l'introduction d'une procédure de naturalisation, d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.



Service de l'Indigénati

Service de l'indigénat 13, rue Erasme

Adresse postale : L-2934 Luxembourg

Tél. : (+352) 247-84547 Fax : (+352) 26 20 27 59 LE GOUVENNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Joséph

Adresse postale : L-29 Tél. : (Fax : (+

Service

Sawlor de l'Indigenat

NATURALISATION / OPTION / RECOUVREMENT

Notice biographique - Questionnaire

	Α.	1
	м.	
•	11	
	• 1	

La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de <u>Adobe Systems Incorporated</u>.

. Saisie			Les	s champs marqués d'un * sont obligat	oires
Coordonnées du	ı demandeur				
Nom*:					\exists
	(indiquez toutes les co	mposantes de votre	nom)		
Prénom(s)*:					
	(indiquez tous vos pré				_
Date de naissance*	:	Lieu*:		Pays*:	
Adresse*:					
Localité* :			Co	ode postal* :	
Pays*:		Téléphone	: E-	mail:	
Nationalité(s)*:					
Bénéficiez-vous au L	uxembourg du statut d	'apatride, du stat	tut de réfugié ou de celui co	nféré par la protection subsidiaire :	?*
Oui	Non				
Langues parlées*:	_				
Situation famili	ale				_
Etat civil*:	☐ célibataire	[veuf(ve)	partenaire enregistré(e)	
	marié(e)	Ī	divorcé(e)		
Quels sont, le cas		et prénom(s) d	e v•••• ••••oint/p arter	naire enregistré(e) ? Quelle	
Nom:		Prénom(s):		Nationalité :	_
		Prenom(s).	'	wadonaite.	
Combien d'enfar	nts avez-vous ?*	Enfants mineur	rs:	Enfants majeurs :	
Indiquez, le cas é	chéant, les nom, pré	nom(s), date d	le naissance et national	ité de vos enfants :	
	Nom et prénom(s)		Date de naissance	Nationalité	
					┫
					\dashv
					\dashv
					_
1			l	1	

Séjour au Luxembourg	
Date de votre 1ère arrivée au Luxembourg (le cas ée Indiquez vos périodes et lieux de résidence au Lux	
Période	Lieu
Dernier lieu de résidence dans le pays d'origine (le Indiquez vos périodes et lieux de résidence à l'étra	
Période	Lieu et pays
Honorabilité	
Faites-vous actuellement l'objet de poursuites pé	iales ?*
Au Luxembourg: Oui Non	A l'étranger: Oui Non
Si OUI, indiquez les faits qui vous sont reprochés par sont-elles actuellement en cours ?*	les autorités compétentes. Dans quel(s) pays des
Avez-vous fait l'objet de condamnations pénales ?	*
Au Luxembourg: Oui Non	A l'étranger: Oui Non
Si OUI, indiquez les infractions pénales et les peines p elles été prononcées ?*	rononcées. Dans quel(s) pays les condamnations p



Service

Adresse postale: L-2

Fax:(

Sawice de l'indigénat

Formation		
Quelles écoles avez-vous f	réquentées ?*	
Période	Ecole	Lieu et pays
Activité professionnelle		
Quelle profession exercez	vous actuellement ?*	
Employeur actuel (le cas éch	éant) :	
Observations personnell	es	



Service

Adresse postale : L-293

Tél.: (+: Fax: (+3

Service de l'indigénati

2. Informations importantes

- Pour acquérir une double ou multiple nationalité, le demandeur doit se renseigner au préalable a des autorités compétentes de son/ses pays s'origine (exemple : ambassade ou consulat), afin de si peut conserver la/les nationalité(s) étrangère(s) en cas d'acquisition (naturalisation et option) ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.
- La nationalité luxembourgeoise sera refusée au demandeur, respectivement une déchéance de la nationalité luxembourgeoise pourra être prononcée :
 - lorsque, dans le cadre de sa demande, le candidat a fait de fausses affirmations, dissimulé faits importants ou agi par fraude;
 - s'il a obtenu la nationalité luxembourgeoise sur base d'un faux ou de l'usage d'un faux, d'une usurpation de nom ou d'un mariage de complaisance, pour autant qu'il ait été reconnu coupable Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, de l'une de ces infractions par une décision de coulée en force de chose jugée.
- Le demandeur en naturalisation autorise le Ministre de la Justice à solliciter auprès du Parquet gér nouveau bulletin N°2 de son casier judiciaire avant la décision finale.
- Le traitement des données résultant de la présente notice biographique et des autres pièces du d est soumis aux dispositions des articles 91 à 101 de la loi du XX.XX.XXXX sur la nationalité luxembourge

3. Signature La signature ci-ap	rès certifie la conformité d	Les champs marqués d'un " s des données fournies
	ons faites dans la présente sont	complètes et sincères ; s la rubrique « Informations importantes ».
Fait à*:		Le*:
Signature* :		

4. Envoi

Le présent formulaire dûment daté et signé est à remettre à l'administration communale compétente ens avec toutes les pièces exigées en vue de l'introduction d'une procédure de naturalisation, d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.

Certificat de nationalité



Luxembourg, le -----

CERTIFICAT

Il est certifié par la présente que la personne qualifiée ci-après :
Nom et prénom :
Nom et premon .
née le :
å:
Père :
Mère :
possédait la nationalité luxembourgeoise
possedant la nationalite luxembourgeoise
par naturalisation qui avait sorti ses effets en date du
Les autorités n'ont pas connaissance que l'intéressée eût perdu cette nationalité.
Le présent certificat est destiné à être présenté à qui de droit.

Pour le Ministre de la Justice,

Autres certificats

- Certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise auprès de l'INL
- → Même niveau requis (A2, B1) mais nouvelle possibilité de compensation (Note suffisante en Luxembourgeois parlé niveau A2 vaut réussite de l'épreuve d'évaluation)
- → Certificats établis avant le 1er avril 2017 <u>restent valables</u>
- → Autres certificats de langue luxembourgeoise reconnus
 - → Faire demande écrite auprès de l'INL
- 24 heures de cours de langue luxembourgeoise (initiation à la langue)
- → Certificats établis avant le 1er avril 2017 valables
- → Programme doit être agréé par le Ministère de l'Education Nationale

Cours « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » (ou examen de 60 minutes)

Trois modules d'une durée totale de 24 heures:

- 1° module sur les droits fondamentaux des citoyens (6 heures)
- 2° module sur les institutions étatiques et communales du Grand-Duché de Luxembourg (12 heures)
- 3° la durée du module sur l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg et l'intégration européenne (6 heures)

Certificat "Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg"

- Certificats établis avant 1er avril 2017 non valables
- → Candidats doivent réussir un examen spécial (60 min., ques. choix multiples)
 ou
- → Candidats doivent participer à 24 heures de cours

- Pour candidats terminé <u>intégralement</u> contrat OLAI:
- → Dispense du module "l' histoire du Grand-Duché de Luxembourg et l' intégration européenne »

Pour plus d'info contacter le Service de la Formation des Adultes du MEN

→ Site internet: http://www.men.public.lu/fr/formation-adultes/

Naturalisation

Conditions:

(délai 8 mois)

- 5 années résidence dont dernière continue

- Avoir réussi test de langue luxembourgeoise
- Avoir participé aux cours « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)
- Condition d'honorabilité :

Refus en cas de <u>« ... condamnation à une peine criminelle ou à l'emprisonnement ferme</u> <u>d'une durée de douze mois ou plus ou à l'emprisonnement avec sursis d'une durée de vingt-quatre mois ou plus... »</u>

→ Autorisation préalable remplie par le candidat pour permettre à l'officier de l'état civil de demander le bulletin n°2 du casier

Naturalisation

- 1. copie intégrale de l'acte de naissance et de celui des enfants mineurs
- 2. copie du passeport en cours de validité et de celui des enfants mineurs
- 3. notice biographique, rédigée par le candidat ou son représentant légal (formulaire sur guichet.lu/nationalite)
- 4. extrait du casier judiciaire étranger des pays dans lesquels le candidat a séjourné à partir de 18 ans pendant les 15 années précédant immédiatement la souscription de l'acte
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- 6. certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)
- 7. bulletin n°2 du casier judiciaire (procédure décrite ci-devant)

Recouvrement

- majeur ayant perdu la nationalité luxembourgeoise
- femme ayant perdu la nationalité luxembourgeoise lors de son mariage / ou à cause de l'acquisition d'une autre nationalité par son mari
- descendant en ligne directe paternelle ou maternelle d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900

(demande certificat d'aïeul possible jusqu'au 31.12.2018) (souscription recouvrement art. 89 possible jusqu'au 31.12.2020)

Recouvrement

- Pas de condition de résidence
- Pièces à produire: acte de naissance, passeport, notice biographique
- Pièces justificatives supplémentaires :

1. Majeur ayant perdu la qualité de Luxembourgeois:

- un certificat de perte de la nationalité luxembourgeoise
- casier(s) étranger(s) le cas échéant
- bulletin n°2 casier judiciaire luxembourgeois

Recouvrement

2. Femme ayant perdu la nationalité luxembourgeoise :

- un certificat de perte de la nationalité luxembourgeoise

3. Descendant en ligne directe paternelle ou maternelle d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1er janvier 1900 :

- certificat attestant la qualité de descendant en ligne directe d'un ancêtre luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900
- casier(s) étranger(s) le cas échéant
- bulletin n°2 casier judiciaire luxembourgeois

Renonciation

- •Pièces à produire:
- -acte de naissance
- -passeport
- -certificat attestant qu'il possède une nationalité étrangère ou qu'il va acquérir une nationalité étrangères suite à la renonciation
- certificat de nationalité luxembourgeoise, délivré moins de 30 jours

Disponible sur <u>guichet.lu/</u> nationalite:

Tous les formulaires :

- Autorisation de demander le casier bulletin n°2
- Notice biographique/questionnaire (un modèle pour toutes les procédures)
- Demande de transposition de nom
- Demande de remboursement

Toutes les fiches d'information :

- o Option
- Naturalisation
- Recouvrement
- o Renonciation
- o Transposition de nom et de prénoms
- Certificat de nationalité
- Certificat relatif à l'aïeul luxembourgeois
- Obtenir la nationalité luxembourgeoise par le seul effet de la loi
- Déchéance